

Mardi 18 mai 2021

2^e ÉDITION

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE



UNE JOURNÉE DIGITALE



Changer d'échelle pour réussir la transition énergétique

Un événement co-organisé par

Avec le soutien de

Avec la contribution de



PROGRAMME



Sommaire

Interventions de la matinée

Place du bois-énergie dans la transition énergétique

Pourquoi faut-il changer d'échelle ? Et comment ?

Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la ressource ?

page 3

page 5

page 6

page 7

Interventions de l'après-midi

Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la qualité de l'air ?

Comment peut-on changer d'échelle pour les territoires ?

Comment peut-on changer d'échelle pour les industries ?

page 11

page 12

page 16

page 19

Présentation des **organismes**

Présentation des **partenaires filière**

Présentation des **partenaires financiers**

Présentation des **partenaires médias**

page 22

page 30

page 36

page 39



Interventions de la matinée

La journée sera animée par :

Jean-Charles CATTEAU,
Adhoc Communication

10 avenue Georges Clémenceau
25000 Besançon

03 81 25 50 50

jc.catteau@adhoc-com.com

<https://www.jean-charles-catteau.com/>



La journée sera illustrée par :

Éric GRELET,
Dessinateur humoristique « en direct »

9 rue de Chatenay
41130 Châtillon-sur-Cher

06 25 49 80 82

EricGrelet.dessinshumour@gmail.com



Place du bois-énergie dans la transition énergétique

Avec la participation de :

Jean-Louis BAL, Président

SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES (SER)

13 – 15 rue de la Baume – 75008 Paris

01 48 78 05 60

jeanlouis.bal@enr.fr – stephanie.conan@enr.fr (assistante)

(voir la présentation du SER en fin de livret)



Mathieu FLEURY, Président

COMITE INTERPROFESSIONNEL DU BOIS-ENERGIE (CIBE)

28 rue de la Pépinière – 75008 Paris

09 53 58 82 65

m.fleury@cibe.fr

(voir la présentation du CIBE en fin de livret)



Arnaud LEROY, Président

**AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE
L'ENERGIE (ADEME)**

20 avenue du Grésillé - BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01

02 41 20 41 20

emmanuelle.martin@ademe.fr (assistante)

(voir la présentation de l'ADEME en fin de livret)



Pourquoi faut-il changer d'échelle ? Et comment ?

Table Ronde

Avec la participation de :

Guillaume CHEVROLLIER, Sénateur de la Mayenne et Vice-Président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable – Membre du groupe Les Républicains



Sénat

Casier de la Poste
15 rue Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

g.chevrollier@senat.fr

<https://www.guillaumechevrollier.fr/>

Daniel GREMILLET, Sénateur des Vosges et Président du groupe d'études Energie – Membre du groupe Les Républicains



Sénat

Casier de la Poste
15 rue Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

d.gremillet@senat.fr

Bruno MILLIENNE, Député des Yvelines et Membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire – Mouvement Démocrate et Démocrates apparentés



Assemblée Nationale

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
01 40 63 67 53

bruno.millienne@assemblee-nationale.fr

<http://bruno-millienne.fr/>

Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la ressource ?

Table Ronde

Avec la participation de (1/4) :

Eric BOITTIN, Expert forestier

Experts Forestiers Français (EFF)

6-8 rue Chardin

75016 Paris

01 40 50 87 34

eric.boittin@expert-foret.com

<https://www.foret-bois.com/ExpertForestier>



(voir la présentation d'EFF en fin de livret)

Michel DRUILHE, Président

France Bois Forêt (FBF)

CAP 120

120 avenue Ledru–Rollin

75011 Paris

06 11 53 23 07

m.druilhe@franceboisforet.fr

<https://franceboisforet.fr/>



(voir la présentation de FBF en fin de livret)

Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la ressource ?

Table Ronde

Avec la participation de (2/4) :

Sarah KHATIB, Chargée de mission au réseau Forêt

France Nature Environnement (FNE)

81-83, boulevard de Port-Royal

75013 Paris

07 69 54 44 14

sarah.khatib@fne.asso.fr

<https://www.fne.asso.fr/>



A propos de FNE :

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement.

Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3 500 associations et de 800 000 adhérents ; regroupées au sein de 57 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la ressource ?

Table Ronde

Avec la participation de (3/4) :

Nathalie KORBOULEWSKY, Directrice de Recherche

**Institut National de Recherche pour l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement (INRAE)**

Domaine des Barres
45290 Nogent-sur-Vernisson

02 38 95 03 55

nathalie.korboulesky@inrae.fr

<https://www.inrae.fr/>



A propos de l'INRAE :

INRAE, l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est le premier organisme de recherche spécialisé sur ses trois domaines scientifiques, et propose par la recherche, l'innovation et l'appui aux politiques publiques de nouvelles orientations pour accompagner l'émergence de systèmes agricoles et alimentaires durables.

INRAE comprend un département spécialisé en Ecologie et Biodiversité (ECODIV) qui a pour mission de produire et transférer des connaissances sur la structure, le fonctionnement et l'évolution des écosystèmes forestiers, prairiaux et aquatiques. Ses travaux permettent de proposer et co-construire avec ses partenaires des stratégies de gestion afin de répondre aux enjeux multiples de résilience et adaptation de ces écosystèmes aux changements globaux, de biodiversité et de bioéconomie.

Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la ressource ?

Table Ronde

Avec la participation de (4/4) :

Emilie MACHEFAUX, Cheffe du service Forêt, Alimentation et Bioéconomie

Agence de la transition écologique (ADEME)

20 Avenue du Grésillé
49000 Angers

02 41 20 41 20

emilie.machefaux@ademe.fr

<https://www.ademe.fr/>



(voir la présentation de l'ADEME en fin de livret)



Interventions de l'après-midi



Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la qualité de l'air ?

Table Ronde

Avec la participation de (1/4) :

Benjamin CUNIASSE, Ingénieur d'études

CITEPA

42 rue de Paradis

75010 Paris

01 44 83 68 83

benjamin.cuniasse@citepa.org

<https://www.citepa.org/fr/>



A propos du CITEPA :

Créé en 1961, le Citepa – Centre technique de référence en matière de pollution atmosphérique et de changement climatique – est une association à but non lucratif (loi 1901). Le Citepa identifie, analyse et diffuse des données et des méthodes sur la pollution atmosphérique - notamment les émissions dans l'air - et le changement climatique.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée par le ministère de la Transition écologique, le Citepa assure la réalisation des inventaires nationaux d'émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre conformément aux engagements internationaux de la France.

Il effectue également des études technico-économiques et prospectives et propose des formations, expertises, conseils, bilans GES et audits aux entreprises et aux collectivités territoriales.

Enfin, le Citepa intervient en tant qu'expert pour l'UE et plusieurs organismes internationaux, notamment des Nations Unies.

Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la qualité de l'air ?

Table Ronde

Avec la participation de (2/4) :

Aymeric de GALEMBERT, Président

GROUPE SEGUIN

ZI LHERAT

63310 Randan

04 70 56 16 00 / 06 86 78 68 92

aymericdg@seguin.fr

<https://www.cheminees-seguin.com/>



A propos du groupe Seguin :

Le Groupe SEGUIN, basé en Auvergne, fait partie des leaders européens dans la fabrication d'appareils de chauffage au bois énergie. Avec plus de 200 personnes et 4 usines de fabrication (3 en France et 1 au Danemark), il est présent sur l'ensemble des segments du marché et fédère un réseau important de revendeurs installateurs indépendants.

Très impliqué dans la filière du bois énergie, il est également partenaire du fonds de dotation Plantons Pour l'Avenir et Aymeric de Galembert assure la présidence de la filière Bois Domestique du Syndicat des Energies Renouvelables.

Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la qualité de l'air ?

Table Ronde

Avec la participation de (3/4) :

Yann ROGAUME, Professeur des Universités

Université de Lorraine, LERMAB/ERBE

27, rue Philippe Séguin

88000 Epinal

03 72 74 96 16

yann.rogaume@univ-lorraine.fr

<http://empp.univ-lorraine.fr/les-plateformes/plateforme-combustion/>



A propos de l'équipe de recherche ERBE du laboratoire LERMAB :

Depuis plus de 20 ans, l'équipe de recherches ERBE du LERMAB développe sous la responsabilité du Professeur Yann ROGAUME des travaux de renommée internationale dans le domaine de la valorisation énergétique par voies thermo-chimiques : pyrolyse, combustion et gazéification.

Ces travaux se font au sein de la plateforme ERBE qui regroupe un ensemble unique en France de dispositifs expérimentaux de tailles diverses (dispositifs de laboratoire, mais aussi pilotes industriels) qui permettent d'étudier la valorisation énergétique sous l'angle d'une filière globale, depuis la préparation et le conditionnement des combustibles jusqu'à l'impact environnemental des différents procédés en fonction des conditions opératoires.

Cette équipe d'une dizaine de personnes regroupe toutes les compétences et connaissances dans ces domaines d'activités et développe des projets de recherches autant auprès d'acteurs institutionnels qu'industriels pour favoriser et optimiser la production d'énergies à partir de biomasse et de déchets.

Peut-on changer d'échelle ? Quel impact sur la qualité de l'air ?

Table Ronde

Avec la participation de (4/4) :

Eric TRENDEL, Directeur Général de HS France & Président du Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse (SFCB)



HS France

Rue Andersen
67870 Bischoffsheim

03 88 49 27 57

etrendel@hsfrance.com

<https://www.hsfrance.com/>

A propos de HS France :

Depuis bientôt 50 ans, HS France conçoit, fabrique et commercialise des chaudières faisant référence dans le domaine des énergies renouvelables. Ce savoir-faire unique nous le devons en partie à nos origines scandinaves.

Depuis notre création, nous investissons en Recherche et Développement et notre laboratoire basé au Danemark collabore étroitement avec notre siège en Alsace afin de développer des produits à la pointe de la technologie.

(voir la présentation du SFCB en fin de livret)

Comment peut-on changer d'échelle pour les territoires ?

Table Ronde

Avec la participation de (1/3) :

Michel FEYRIT, Président

**Syndicat mixte interterritorial du pays Haut-Entre-deux-mers
(SIPHEM)**

47, avenue Général de Gaulle
33190 Gironde sur Dropt

06 83 66 53 70

michel.feyrit@wanadoo.fr



A propos du SIPHEM :

SIPHEM : collectivité publique regroupant 122 communes dans le sud est de la Gironde

Pôle Habitat – Logement : porte les politiques publiques de l'habitat et du logement (dont OPAH avec ANAH), 150 logements rénovés par an

Pôle Energie – Climat – Ressources Locales : porte les politiques publique de maitrise de l'énergie et de développement des ENR ; conseil et assistance technique aux communes ; diagnostics énergétiques ; instruction des dossiers d'aides financières ; dossiers CEE ; plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Ressources locales :

- forêt & bois (dont bois énergie) : 1 technicien forestier, animation d'un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental Forestier (GIEEF ; premier labellisé en Nouvelle Aquitaine)
- méthanisation : après étude du gisement, aide à la création de 2 projets agricoles

Comment peut-on changer d'échelle pour les territoires ?

Table Ronde

Avec la participation de (2/3) :

Mireille LABORIE, Adjointe au maire en charge de la Transition Ecologique et de Défi Climatique

Mairie d'Aurillac

Rue de la Coste
BP 509
15005 Aurillac

06 78 47 43 56

Mireille.laborie@aurillac.fr

<https://www.aurillac.fr/>



A propos de la Mairie d'Aurillac :

Préfecture du Cantal, Aurillac, commune rurale située en plein cœur du Massif Central, compte 26 822 habitants et fait partie de la communauté d'agglomérations du Bassin d'Aurillac (CABA), qui compte 55 305 habitants. Pierre Mathonier en est le Maire depuis 2013 et Président de la CABA depuis juillet 2020.

Pas de grosses industries mais un tissu de PME très dynamiques, un village d'entreprises qui accueille plus de 50 sociétés, un pôle agroalimentaire ainsi qu'un pôle d'enseignement supérieur (IUT de génie Biologique et GEA) qui compte 1 450 étudiants, sans oublier le Campus de la CCI qui propose un panel de formations en lien direct avec les besoins du marché de l'emploi.

Forte de plus de 400 associations, Aurillac possède un tissu associatif, culturel et patrimonial très riche.

Notre objectif : réaliser un développement économique bâti sur l'attractivité du territoire, sur l'innovation, la valorisation de notre savoir faire local, le développement de nos filières et ceci dans le respect de l'environnement et la volonté affirmée de poursuivre la Transition Ecologique engagée vers un développement soutenable.

Comment peut-on changer d'échelle pour les territoires ?

Table Ronde

Avec la participation de (3/3) :

Stéphane MAGOT, Président

SYDED du Lot

Les Matalines
46150 CATUS
06 06 48 72 54

smagot@syded-lot.fr / direction@syded-lot.fr

<https://syded-lot.fr/>



A propos du SYDED du Lot :

Le SYDED du Lot est un syndicat mixte départemental aux missions environnementales : gestion des déchets, grand cycle de l'eau (assainissement, eau potable et eaux naturelles) et énergies renouvelables.

À ce titre, il construit et exploite en régie directe des réseaux de chaleur sur le département du Lot (15 à ce jour) alimentés par du combustible produit à 50 % en interne.

Ce fonctionnement en régie sur l'ensemble de ses activités en fait aujourd'hui un des principaux employeurs du territoire avec près de 300 agents et plus de 50 métiers exercés.

Comment peut-on changer d'échelle pour les industries ?

Table Ronde

Avec la participation de (1/3) :

Jean-Pascal ARCHIMBAUD, Président Directeur Général

Groupe Archimbaud

7 Chemin Dare,
79170 Secondigné-sur-Belle

05 49 07 18 18

jp.archimbaud@scierie-archimbaud.com

<https://www.groupe-archimbaud.com/>



A propos du Groupe Archimbaud :

Depuis 1984, le groupe Archimbaud s'est structuré et développé autour d'une activité principale : le sciage de bois locaux destiné à la fabrication de palettes en bois.

Pionnier et innovant, le groupe cherche sans cesse à optimiser ses produits connexes : depuis 2007, il valorise copeaux, sciures, plaquettes et écorces en granulés de bois pour le chauffage des collectivités et des particuliers.

Comment peut-on changer d'échelle pour les industries ?

Table Ronde

Avec la participation de (2/3) :

Bruno BELLAMY, Directeur Commercial Industrie

DALKIA

33 place des Corolles
92099 Paris La Défense

06 22 12 23 48

bruno.bellamy@dalkia.fr

<https://www.dalkia.fr/fr>



A propos de Dalkia :

Acteur engagé de la transition énergétique, Dalkia apporte à ses clients industriels des solutions de décarbonation de leurs utilités et d'efficacité énergétique de leurs procédés

Nous mettons notre expérience de la biomasse (500 chaufferies en exploitation) et de la valorisation thermique des déchets ainsi que nos capacités d'ingénierie financière, au service des industriels pour la conception, construction, financement et exploitation de leurs projets de chaufferies Biomasse, bois B et CSR.

Comment peut-on changer d'échelle pour les industries ?

Table Ronde

Avec la participation de (3/3) :

Adrien THIRION, Chef du pôle énergie - Directeur de projets transition énergétique et compétitivité

Direction générale des entreprises (DGE)

67 Rue Barbès,
94200 Ivry-sur-Seine

01 44 87 17 17

adrien.thirion@finances.gouv.fr

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr>



A propos de la DGE

Au service du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, la Direction générale des entreprises (DGE) conçoit et met en œuvre les politiques publiques concourant au développement des entreprises.

Son action est au cœur des chantiers du gouvernement pour la transformation économique du pays. Elle porte des missions à la fois sectorielles (politique industrielle, régulation du numérique et déploiement des infrastructures, politiques de soutien à l'artisanat, au commerce, aux services et au tourisme), transverses (simplification réglementaire, politique d'innovation) et relatives à la transformation numérique et écologique de l'économie.



Présentation des organisateurs





Le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE) a pour champ d'intervention le **chauffage collectif et industriel au bois** (et aux autres biomasses lignocellulosiques), y compris la production combinée de chaleur et d'électricité, dans l'habitat et le tertiaire, les réseaux de chaleur et les entreprises industrielles. Ce champ exclut les autres usages énergétiques du bois (chauffage domestique, biocarburants...), sauf cas de synergie (ou d'interférence) entre ces derniers et le chauffage collectif ou la cogénération.

Peuvent adhérer au CIBE : des **organisations professionnelles** et des **entreprises des secteurs de la forêt et du bois, du déchet et de l'énergie**, des **maîtres d'ouvrage** (collectivités territoriales, organismes HLM, hôpitaux...), des **associations** d'appui aux maîtres d'ouvrage et des **spécialistes du bois-énergie**.



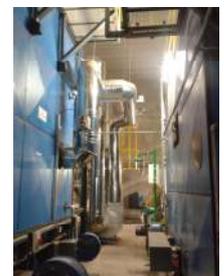
Le CIBE **réunit et coordonne les réflexions des acteurs** (souvent de taille modeste) dispersés sur le territoire pour **professionnaliser les pratiques** « de la pépinière à la cendre », **établir les règles de l'art, former** des professionnels et **promouvoir** les chaufferies de forte et moyenne puissances (y compris la cogénération) auprès des décideurs publics et privés.

Au plan national et sur la base de dossiers technico-économiques argumentés, le CIBE **intervient auprès des institutions, des organisations professionnelles, des médias...** et au plan régional exclusivement en appui et à la demande des organismes et acteurs de terrain.

Le CIBE est structuré en plusieurs **groupes de travail** permanents qui réunissent régulièrement les adhérents volontaires pour avancer sur leurs travaux, et qui sont consacrés aux 4 thématiques suivantes :

- Commission APR : **Approvisionnement** des chaufferies et biocombustibles
- Commission MOP : Stratégie de développement et **montage des projets** de chaufferies
- Commission REX : **Retour d'expériences** de conception, construction et exploitation des chaufferies
- Commission ANI : **Animation bois-énergie**

Lors des réunions plénières (2 fois par an), elles présentent leurs actualités à l'ensemble des adhérents et aux autres professionnels de la filière.



CIBE

28 rue de la Pépinière - 75008 Paris

09 53 58 82 65 – contact@cibe.fr

Suivre le CIBE : <https://cibe.fr/>

Twitter : [@BoisEnergieCibe](https://twitter.com/BoisEnergieCibe)

LinkedIn : [@Comité Interprofessionnel du Bois-Energie](https://www.linkedin.com/company/comite-interprofessionnel-du-bois-energie)



Rassemblant **1000 adhérents** (communes, intercommunalités, départements, régions, entreprises, associations, fédérations professionnelles) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le **premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique.**

Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales en matière de de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets et de de gestion durable de l'eau.

Grâce à ces compétences, AMORCE fait bénéficier au quotidien à ses adhérents de son **expertise technique, économique, juridique, fiscale et institutionnelle** via de nombreux outils et services dédiés.

Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics (ministères, agences d'État et Parlement) depuis de nombreuses années, AMORCE est également partenaire des principales associations représentatives des collectivités, des fédérations professionnelles et des organisations non gouvernementales.

En quelques chiffres, AMORCE c'est :

- 1 congrès annuel et 5 colloques thématiques
- 1 newsletter bimensuelle et 1 magazine trimestriel (Lettre Aux Adhérents)
- + de 75 webinaires et groupes d'échanges par an
- + de 40 publications par an
- 900 renseignements personnalisés par an
- + de 2 400 inscrits sur nos communautés de discussion thématiques

AMORCE

18 rue Gabriel Péri – CS 20102
69623 Villeurbanne Cedex

04 72 74 09 77 – amorcer@amorcer.asso.fr

Suivre AMORCE : <http://www.amorcer.asso.fr/fr>



La Fédération des Services Energie Environnement (FEDENE) regroupe, à travers **sept syndicats professionnels spécialisés** par métier, **500 entreprises de services** centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le Facility Management et l'ingénierie de projets. **Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique** : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermiques.



Les adhérents de la FEDENE proposent et mettent en œuvre des prestations sur mesure, fondées sur des engagements de performances réelles sur le long terme.

Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 11 milliards d'euros, dont la moitié est réalisée en France par des entreprises de toute taille (TPE, PME, ETI, GE).

Les adhérents emploient plus de **60 000 salariés** et proposent des **emplois non délocalisables**. En tant que branche professionnelle représentative des métiers de services à l'énergie, la FEDENE gère les dispositions conventionnelles pour répondre aux évolutions des métiers, législatives et réglementaires et promeut également des actions de formation et sécurité accompagnant ces évolutions.



FEDENE

28 rue de la Pépinière – 75008 Paris

01 44 70 63 90

Suivre la FEDENE : <https://www.fedene.fr/>

Twitter : [@ FEDENE](#)

LinkedIn : [@FEDENE](#)

Contact presse : Léo VALENTIN

06 85 58 96 62 – lvalentin@fedene.fr



La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics. Organisme représentatif et diversifié, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, CC, CA/CU, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui gèrent elles-mêmes ces services publics (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants.

Spécialistes des services publics locaux en réseau, la FNCCR accompagne ses adhérents sur les sujets suivants :

- **Énergie** : distribution d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid, maîtrise de la demande en énergie, énergies renouvelables, éclairage public, stations de charge de véhicules électriques et gaz ... ;
- **Cycle de l'eau** : distribution d'eau potable, assainissement des eaux usées, assainissement non collectif, GEMAPI... ;
- **Numérique** : communications électroniques à haut et très haut débit, mutualisation informatique et e-administration ;
- **Déchets** : gestion et valorisation des déchets (biométhane...).

La FNCCR apporte son expertise autour de 3 piliers :

- **Animation des filières** : organisation de journées d'étude, newsletters, groupes de travail, formations, guides, modèles de documents, conférences...
- **Représentation** des collectivités dans de nombreux organismes techniques nationaux à caractère décisionnel ou consultatif ; conseils et actions dans les textes de lois...
- **Conseil** auprès des collectivités pour fournir un accompagnement (technique, juridique, économique) à toutes les étapes de projet (études, travaux, exploitation).



La FNCCR, l'expertise des services publics en réseaux au service des collectivités locales et de leurs établissements publics.

FNCCR

20 bd de la Tour-Maubourg – 75007 Paris

01 40 62 16 40

Suivre la FNCCR : <http://www.fnccr.asso.fr/>

Twitter : [@fnccr](https://twitter.com/fnccr) - [@fnccr_TE](https://twitter.com/fnccr_TE)

Contact : Guillaume PERRIN

01 40 62 16 30 – g.perrin@fnccr.asso.fr



Propellet France est l'**association nationale du chauffage au granulé de bois**. Elle regroupe plus de 80 professionnels qui représentent l'ensemble des métiers du chauffage au granulé de bois et qui s'engagent dans le développement d'une filière de qualité.

L'association a été créée en 2008 pour servir les besoins d'une filière en pleine expansion.

Le travail réalisé depuis et l'ambition de fédérer les divers métiers de la filière autour d'un langage commun positionnent Propellet aujourd'hui comme l'**interlocuteur incontournable** du chauffage au granulé de bois en France.

Aujourd'hui, Propellet regroupe plus de 300 membres :

- des fabricants de granulé
- des distributeurs de granulé
- des fabricants et distributeurs de poêles et chaudières à granulé
- des installateurs de poêles et chaudières
- des bureaux d'études
- divers professionnels impliqués dans le granulé de bois : fumisterie, exploitants de chauffage...



La force de Propellet est la **participation active de chacun des membres** à l'évolution de l'association par leur savoir-faire et leur compétence.



Les missions de Propellet France sont les suivantes :

- **Mettre en réseau** et créer du lien entre les acteurs de la filière
- **Promouvoir** le chauffage au granulé de bois
- **Structurer** une filière de qualité
- Assurer le rôle d'**observatoire économique** de la filière

PROPELLET

229 rue Joseph Fontanet – Bâtiment C
73000 Chambéry

04 79 70 44 28 – info@propellet.fr

Suivre PROPELLET : <https://www.propellet.fr/>



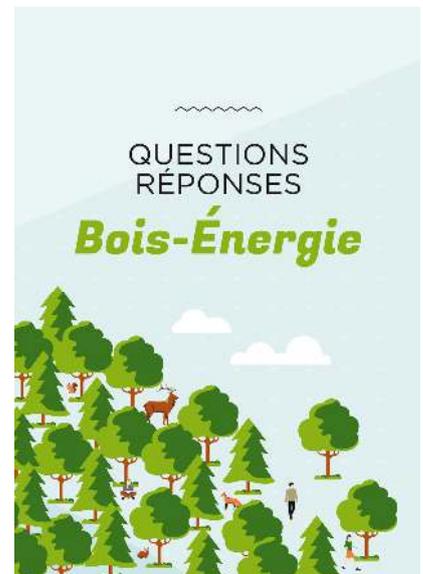
Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 400 adhérents, représentant un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et 150 000 emplois directs et indirects. Il constitue depuis 1993 **l'organisation professionnelle des industriels de l'ensemble des filières d'énergies renouvelables** : biomasse, bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque, solaire thermique et thermodynamique.

Les objectifs du SER sont de **favoriser le développement de filières industrielles compétitives** et de répondre à la demande énergétique par des **moyens de production respectueux de l'environnement, économiquement compétitifs et renforçant l'indépendance énergétique française.**

La mission première du Syndicat est ainsi de **développer la part des énergies renouvelables dans la production énergétique de la France** et promouvoir les intérêts des industriels et professionnels français du secteur.

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et force de proposition pour l'ensemble du secteur, le SER intervient auprès des instances françaises et européennes pour faciliter **l'élaboration et la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires comme des programmes de développement des énergies renouvelables.** Il organise notamment, depuis 1999, un colloque national annuel sur l'ensemble des énergies renouvelables, dont l'édition 2021 se tiendra le 7 octobre à Paris, ainsi que de nombreuses manifestations dédiées à ses filières, et des journées techniques et de formation.

Pour faire connaître ses propositions et mieux faire connaître les énergies renouvelables à tous les publics, le SER réalise également de nombreuses **publications** disponibles sur son site institutionnel, telles que le « *Question-Réponses Bois-énergie* », actualisé en mai 2021.



SER

13-15 rue de la Baume – 75008 Paris

01 48 78 05 60

Suivre le SER : <http://www.enr.fr/>

Twitter : [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)

LinkedIn : [@Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/Syndicat%20des%20%C3%A9nergies%20renouvelables)



Syndicat Français des
Chaudiéristes Biomasse

Créé en 2017, le Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse (SFCB) regroupe **21 fabricants et importateurs français de chaudières bois ou granulés**, de petites et moyennes puissances, qui souhaitent promouvoir le chauffage central au bois dans le domestique, collectif et tertiaire.

Son ambition : lutter contre le réchauffement climatique et faire baisser la facture énergétique des Français. Le SFCB soutient donc activement la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, en accompagnant et conseillant la mise en œuvre des politiques énergétiques.

Sûr du rôle crucial à jouer par le bois énergie dans la transition énergétique, le SFCB a été créé pour **accompagner et conseiller les politiques publiques en faveur du chauffage central au bois en France** et promouvoir cette solution.

Impliqué dans le suivi du marché, afin de connaître son évolution quantitative et de garantir la qualité des installations réalisées, nous voulons également mettre en avant des **propositions visant à favoriser la transition énergétique rapide**.

SFCB

229 Rue Joseph Fontanet – Batiment C
73000 Chambéry

04 79 70 44 28 – contact@sfcf.fr

Suivre le SFCB : <https://www.sfcf.fr/>

Contact presse : Le Crieur Public
Morgane Lieutet – 06 71 10 86 52
morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr

Présentation des partenaires filière





L'objectif de l'ATEE, Association Technique Energie Environnement, est de **favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités** et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour **économiser et bien gérer l'énergie**, ceci afin de concourir à l'objectif

national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. L'Association compte 2200 adhérents.

Avec ses **6 clubs thématiques** (CEE, Biogaz, Power to gas, Stockage d'énergies, Cogénération, Pyrogazéification) et ses **12 délégations régionales**, l'ATEE constitue un **carrefour d'échanges et de réflexion pour ses membres**, permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience. Plus de 40 journées d'information, conférences, webinaires ou visites de site sont organisées chaque année.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

ATEE

Tour Eve – 1 Place du Sud – CS 20067 – 92800 PUTEAUX
01 46 56 91 43

<http://atee.fr/> - <https://www.energie-plus.com/>

Twitter : [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE) - [@Energie Plus](https://twitter.com/EnergiePlus)



Le Centre national de la propriété forestière (CNPF) est **l'établissement public de l'État à caractère administratif dédié à la gestion durable des forêts privées françaises** (quelque 3,5 millions de propriétaires forestiers, 12,6 millions d'hectares soit environ 23 % du territoire).

Le CNPF a une **mission générale de développement, d'orientation de la gestion et d'amélioration de la production des forêts privées** ; le code forestier lui a confié trois missions particulières :

- orienter la gestion des forêts privées
- conseiller et former
- regrouper la propriété privée

En exerçant ces missions, le CNPF réalise également des missions d'intérêt général de surveillance de la santé des forêts, de la protection de l'environnement, de développement durable, d'aménagement du territoire et encore de prévention des risques.

CNPF

47 rue de Chaillot – 75116 PARIS

01 47 20 68 15 – cnpf@cnpf.fr

<https://www.cnpf.fr/>



EXPERTS
FORESTIERS
DE FRANCE

EFF – EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE facilite le développement de la profession, la formation professionnelle de ses membres et élabore des outils communs. EFF prend également part aux questions de politique forestière. Il y a **140 titulaires agréés CNEFAF** et

42 membres stagiaires regroupés au sein des Experts Forestiers de France. Qu'est-ce qu'un Expert Forestier?

- Une **profession réglementée** par les articles L171-1 et R 171-1 du Code Rural. L'adhésion au CNEFAF – Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière (structure ordinale) est obligatoire pour tous les Experts Forestiers.
- Une **profession indépendante** : il est interdit de se livrer à toute activité de négoce de bois et de travaux forestiers. Cela évite les conflits d'intérêt et garantit son impartialité.
- Une **profession de spécialistes** d'un haut niveau de formation, ils sont des Spécialistes de la Gestion Forestière.

EFF

6-8 rue Chardin – 75016 PARIS

01 40 50 87 34

<http://www.foret-bois.com/ExpertForestier>

<http://cnefaf.fr/>



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Centre technique industriel, FCBA a pour mission de promouvoir le **progrès technique**, participer à l'**amélioration du rendement** et à la **garantie de la qualité** dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement. Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

Ses activités se regroupent autour de trois grandes lignes :

- Mettre **son savoir-faire et ses compétences** reconnues à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information.
- **Accompagner les professions** pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, qualité, technologies de pointe.
- **Acquérir, centraliser, gérer et diffuser** l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

FCBA

10 rue Galilée – 77420 Champs-sur-Marne

01 72 84 97 84

<http://fcba.fr>



Fibois France est l'association qui fédère les **12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois**. En tant qu'interlocuteur privilégié au niveau national, nous portons une parole commune auprès des pouvoirs publics et des partenaires nationaux. Nous favorisons également les échanges permettant

ainsi la mutualisation des actions. L'ancrage régional et l'intervention des équipes de terrain sur tous les secteurs de la filière (forêt, 1er, 2ème et 3ème transformation du bois) permet d'agir de l'amont à l'aval auprès de tous les publics. L'étendue de notre réseau est un facteur clé dans notre bonne connaissance de la diversité et des spécificités du territoire français tout en maîtrisant les différents enjeux auxquels la filière fait face.

Nos actions portent sur la **mise en place d'actions collectives**, la **médiation** entre les membres, le développement de l'**innovation**, la **promotion des métiers**, la **communication filière**, l'**information** pour les professionnels et le grand public, l'**évènementiel**...

FIBOIS France

Avenue du Docteur Schweitzer – BP 30
19001 Tulle Cedex 01

Contact Réseau Bois-énergie : e.delarochere@arbocentre.asso.fr
<https://fibois-france.fr/>



La Fédération Nationale du Bois (FNB) est l'organisation professionnelle des acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France. Elle agit pour le compte d'entreprises et intervient dans des débouchés aussi variés que l'exploitation forestière, la première et la seconde transformation, le négoce du bois, l'énergie, les produits de construction, la palette bois et les caisses palettes ou encore l'export de bois.

Elle a pour missions principales :

- Être, pour le compte de ses adhérents, **un interlocuteur privilégié** et reconnu des pouvoirs publics, au niveau national et européen, ainsi que des représentants de l'amont forestier et des marchés.
- **Développer la compétitivité des entreprises** des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1^{ère} transformation, de la 2^{ème} transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.

FNB

6 rue François 1^{er} – 75008 PARIS
<http://www.fnbois.com/>



Fransylva est la fédération « **Forestiers Privés de France** ». Elle représente et défend les propriétaires forestiers et la forêt privée auprès des pouvoirs publics français et européens, des partenaires de la filière forêt-bois et des organismes non-gouvernementaux impliqués dans la filière forêt-bois.

Fransylva regroupe 14 unions régionales, 73 syndicats départementaux ou interdépartementaux soit 42 000 adhérents et 2 millions d'hectares (1/5^{ème} de la surface des forêts privées). Les syndicats départementaux prennent des initiatives pour favoriser l'activité des forestiers. Ils assurent leur représentation auprès des pouvoirs publics locaux et relayent les actions menées par la Fédération au niveau national.

Fransylva réunit des acteurs économiques qui fournissent une **matière première de valeur** pour une **filiale principalement française** essentielle à l'économie du pays. Cette production limite les importations et permet de transformer en France ou d'exporter.

Fransylva s'engage dans sa filière et se doit de fournir et contribuer à promouvoir les différentes étapes de transformation. Au sein de France Bois Forêt, nous fédérons l'amont pour s'engager dans une production régulière, responsable et en croissance.

FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

6 rue de la Trémoille – 75008 Paris

01 47 20 36 32

<https://www.fransylva.fr/>



Avec plus de **6 000 adhérents**, la Fédération Nationale des Communes Forestières est une **association d'élus qui regroupe des communes, des collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt publique**, et plus largement des collectivités intéressées par la valorisation des espaces forestiers et de la filière bois.

Objectifs : améliorer, développer et valoriser le patrimoine forestier des collectivités pour promouvoir une gestion durable et multifonctionnelle, placer la forêt au cœur du développement local.

Missions : la Fédération est force de proposition en matière de politiques forestières et favorise une approche territoriale des problématiques forestières. Son **réseau de 55 associations départementales et 8 unions régionales** construit et met en œuvre sur le terrain des programmes innovants : bois énergie, construction bois local, charte forestière, formations.

FNCOFOR

13 rue du général Bertrand – 75007 Paris

01 45 67 47 98 – federation@communesforestieres.org

<http://www.fncofor.fr/>



La Fédération Nationale des Entrepreneurs Territoriaux (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui représente les 21 000 entreprises de **travaux agricoles, forestiers et**

ruraux employant 81 000 salariés permanents et saisonniers.

Les 7 700 entreprises de travaux forestiers réalisent au niveau national 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation pour le compte de leurs clients propriétaires forestiers, industriels du bois, communes, coopératives... Ces entrepreneurs proposent également leurs services en déchetage/approvisionnement pour tous les usages de la plaquette forestière.

La FNEDT **défend les intérêts de ces entreprises prestataires de services** auprès des pouvoirs publics, des institutions et des acteurs professionnels de la filière.

Un groupe de travail « bois énergie » existe au sein de la Commission Forêt.

FNEDT

44 rue d'Alésia – 75682 Paris cedex 14

01 53 91 44 80

<http://www.fnedt.org/>



Acteur majeur de la **filière forêt-bois**, l'Office national des forêts (ONF) rassemble plus de 9 000 professionnels. En Métropole et en Outre-mer, l'ONF gère près de **11 millions d'hectares de forêts publiques** appartenant à l'État et aux collectivités territoriales.

La forêt française est un **écosystème** aux ressources multiples. Chaque jour, nos équipes entretiennent, développent et renouvellent ces espaces avec, au cœur de leurs actions, trois objectifs indissociables : **répondre aux besoins des hommes grâce à la production de bois, préserver l'environnement et accueillir le public.**

Acteur majeur de la **transition écologique** et du **développement durable**, l'ONF met ses compétences à disposition de l'Etat, des collectivités, mais aussi des entreprises et des particuliers. Son ambition : faire des forêts et des espaces naturels un levier essentiel du développement des territoires et contribuer à leur croissance économique.

ONF

2, avenue de Saint-Mandé – 75570 Paris Cedex 12

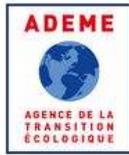
01 40 19 58 00

<https://www.onf.fr/onf/>



Présentation des partenaires financiers





L'Agence de la Transition Écologique participe à la **mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.**

Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence **aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre** et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un **établissement public** sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

ADEME

20, avenue du Grésillé – BP 90406
49004 Angers Cedex 01
02 41 20 41 20

<https://www.ademe.fr/>

Twitter : [@ademe](#) - LinkedIn : [@ADEME](#)



Créé en 2004, France Bois Forêt (FBF) cofinance, aux côtés des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire CVO, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.

Les champs d'intervention de France Bois Forêt couvrent :

- La **recherche le développement et l'innovation**
- La **promotion technique ou générique**
- L'**éducation à l'Environnement**
- La **mobilisation de la ressource forestière française**
- La **mise à disposition de données statistiques**

France Bois Forêt encourage également **l'innovation et l'exportation de produits transformés** en soutenant les actions portées par Frenchtimber.

Enfin, l'Interprofession nationale agit auprès de ses membres en tant qu'instance de concertation et de décisions pour assurer le dynamisme et la cohérence de ses actions. Depuis 2005, ses accords interprofessionnels successifs renforcent sa démarche.

FBF

CAP 120 – 120 avenue Ledru–Rollin – 75011 Paris
01 44 68 18 53

<https://franceboisforet.fr/>



Via Sèva, association créée en 2000, regroupe les gestionnaires de réseaux de chaleur et de froid, les collectivités territoriales, les organismes publics, industriels, équipementiers, conseillers en urbanisme et architecture et les associations d'usagers.

Elle a pour mission de **faire découvrir au grand public le fonctionnement et les avantages des réseaux de chaleur et de froid**, autant sur le plan de leur performance énergétiques que de leur impact positif sur l'environnement.

Via Sèva développe ainsi des **outils de communication pédagogiques et accessibles à tous**. Via Sèva cherche à faciliter les échanges d'informations entre les usagers et l'ensemble des acteurs de la filière.

VIA SEVA

28 rue de la Pépinière – 75008 Paris

<https://viaseva.org/>

Twitter : [@ViaSeva](https://twitter.com/ViaSeva)

LinkedIn : [@Via sèva](https://www.linkedin.com/company/via-seva)



Présentation des partenaires médias





Actu-Environnement est un titre de presse professionnel spécialisé français lancé en 2003 sur Internet.

Edité par Cogiterra, société de presse indépendante, le média délivre quotidiennement des **informations spécialisées sur les secteurs de l'Environnement** (déchets, eau, énergie, risques, aménagement, biodiversité, etc...).

Non militante, la ligne éditoriale est portée sur le décryptage de l'information juridique et réglementaire, l'identification des bonnes pratiques, des solutions et des innovations managériales, techniques et technologiques réussies.

L'objectif : favoriser la multiplication des initiatives favorables à la réduction des nuisances à l'encontre de l'homme et son environnement.

ACTU ENVIRONNEMENT

<https://www.actu-environnement.com/>



BEES est une entreprise indépendante opérant avec un réseau de partenaires internationaux stratégiques afin de **promouvoir activement l'essor de la bioénergie**. Dans le contexte de la transition énergétique et du problème des changements climatiques, BEES a l'intime conviction que nous devons accélérer la mise en place des solutions durables pour répondre à ces défis – solutions comme celles offertes par la bioénergie.

La vision de BEES est qu'à l'échelle internationale, le potentiel significatif pour la bioénergie soit à la fois réalisé et optimisé. En vue de cet objectif, BEES souhaite jouer le rôle de catalyseur pour dynamiser le secteur de la bioénergie.

BEES organise des **événements dans le domaine de la bioénergie** tels des salons, des conférences ou des workshops. Avec la détermination précise de présenter le secteur de manière avant-garde et dynamique, BEES agit en faveur du développement de la bioénergie.

Notre objectif est de **faire de Bio360 Expo un point de rassemblement mondial** où des personnes engagées à faire de l'entière promesse de la bioéconomie une réalité au bénéfice des générations futures, se rassemblent, partagent leurs connaissances et vont de l'avant.

BEES – BIO360 EXPO

<https://www.bees.biz/> - <https://www.bio360expo.com/>

03 84 86 89 30 – info@bees.biz



Bioénergie Promotion Sarl est une entreprise de services pour les acteurs des bioénergies qui propose une palette de services pour que les acteurs de la biomasse énergie puissent s'informer, trouver du conseil et communiquer.

Le **magazine Bioénergie International** est l'unique magazine professionnel de langue française sur les bioénergies à proposer une information totalement dédiée et indépendante sur les métiers et l'économie de toutes les filières de la biomasse. Il est disponible en version papier ou numérique sur abonnement ou au numéro.

Le **magazine Chauffage Bois** est le nouveau magazine entièrement dédié au chauffage domestique au bois. Il s'adresse aux particuliers et à tous leurs fournisseurs directs. C'est un semestriel en diffusion gratuite sur les salons spécialisés et en accès intégral en ligne (téléchargement possible). Le n°1 est paru en février 2019 et contient l'atlas 2019 des producteurs et fournisseurs certifiés de bois bûches, ainsi que l'index des équipementiers du chauffage domestique au bois.

www.bioenergie-promotion.fr est un rendez-vous quotidien en ligne en accès libre d'information et d'actualités pour les professionnels et les usagers qui cherchent des solutions à la croisée des chemins de l'agriculture, de la foresterie, de l'industrie, de l'énergie, du traitement des déchets et du développement durable.

BIOÉNERGIE PROMOTION SARL

<https://www.bioenergie-promotion.fr/>

Boutique en ligne : <https://www.bioenergie-promotion.fr/boutique>



Chaud Froid Performance,
la référence en presse professionnelle bâtiment et énergie

Depuis plus de 70 ans, CFP est la **revue technique de référence** des prescripteurs, concepteurs et entreprises de génie climatique, aéraulique, froid, plomberie-sanitaire, distribution hydraulique et énergies renouvelables.

Toujours à l'affût de l'actualité du bâtiment performant et fort d'une audience de plus de 50 000 lecteurs professionnels captifs par numéro, la revue CFP est la revue la plus lue du secteur. Chaque mois, les lecteurs y retrouvent toute **l'actualité des entreprises et de la profession, nos dossiers techniques, l'actualité réglementaire, des témoignages d'experts et des visites de chantiers d'exception.**

Début 2019, CFP a pris un coup de neuf ! Nouveau logo, nouvelle maquette, nous avons relevé le défi de moderniser l'image de CFP sans s'éloigner de son identité.

CHAUD FROID PERFORMANCE

6 passage Tenaille – 75014 Paris

01 45 40 30 60 – contact@edipa.fr

<https://lebatimentperformant.fr/>

Contact : Faustine Sappa, rédactrice en chef –
f.sappa@edipa.fr



Avec la revue bimensuelle **ÉNERGIE PLUS**, intégrez le réseau des spécialistes de la maîtrise de l'énergie.

ÉNERGIE PLUS décortique pour vous les données essentielles du monde de l'énergie et en particulier de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Parmi nos sujets de prédilections : le biogaz, les certificats d'économies d'énergie, la performance énergétique dans l'industrie, le stockage d'électricité et de chaleur, le bois-énergie, la cogénération, etc.

Adossée à l'expertise de l'ATEE, la revue **ÉNERGIE PLUS** informe un large lectorat professionnel. Son travail journalistique s'appuie sur ce qui a fait sa notoriété depuis 1981 : objectivité et neutralité sur les actualités et les retours d'expériences.

Néanmoins, **ÉNERGIE PLUS** défend avec conviction la maîtrise de l'énergie dans tous ses aspects politiques, économiques, réglementaires, techniques, financiers, et se fait l'écho de tous ceux (entreprises, collectivités, acteurs publics, associations, etc.) qui la défendent également.

Son site internet reprend quotidiennement – dans un format simplifié – les sujets qui sont développés tous les 15 jours dans la revue. Une version digitale de la revue « papier » est accessible à tous les abonnés sur ordinateur, smartphone ou tablette.

ÉNERGIE PLUS

<https://www.energie-plus.com/>

ENERPRESSE
LE QUOTIDIEN DE L'ÉNERGIE

- Quotidien du secteur de l'énergie
- Politique publique, régulation et stratégies des acteurs de l'énergie
- Les filières énergétiques passées au crible : électricité, nucléaire, charbon, gaz, énergies renouvelables
- 50 ans d'expertise au service des acteurs de l'énergie
- Statistiques et données financières du secteur

Énerpresse organise avec le Bulletin de l'Industrie Pétrolière (BIP) des débats thématiques ainsi qu'un Forum annuel de deux jours qui se tient chaque année en juin à Deauville. Les débats thématiques ont lieu à Paris, ils traitent de l'actualité du secteur de l'énergie. Énerpresse organise également des débats dans le cadre du Salon des maires et des collectivités.

ÉNERPRESSE

<http://www.enerpresse.com/>

Twitter : [@enerpresse](https://twitter.com/enerpresse)

ENVIRONNEMENT magazine

Environnement Magazine est le premier magazine professionnel consacré à l'environnement, la transition énergétique et le développement durable.

Seul titre généraliste de la presse professionnelle dédiée à l'environnement, Environnement Magazine offre chaque mois à ses lecteurs (dirigeants d'entreprise, bureaux d'études, élus, etc.) des informations concrètes et pratiques sur l'ensemble des secteurs de l'environnement : du recyclage des déchets à l'énergie, en passant par la gestion de l'eau et de l'assainissement, les transports, la préservation de la biodiversité, etc.

Boîte à outils pour la communauté des professionnels de l'environnement, Environnement Magazine réalise en outre une veille réglementaire du secteur tout en décryptant les dernières tendances technologiques."

Éditions du Développement Durable

3 quai Conti – 78430 Louveciennes

<https://www.environnement-magazine.fr/>

<https://www.constructioncayola.com/>



**Forestopic, l'actualité forêt, bois, arbres,
100 % Web**

Vous avez la fibre de l'info ? Rendez-vous sur forestopic.com, journal 100 %Web.

Lancé en 2016, animé par des journalistes professionnels, ce média indépendant délivre des informations **sur la forêt, le bois et l'arbre hors forêt**, avec une approche globale : forêts privées, forêts publiques, enjeux économiques et environnementaux, politique forestière, recherche, start-ups, scieries, construction bois, emballages bois, bois énergie et autres produits dérivés.

Accessible 365 jours par an, Forestopic propose une lettre électronique hebdomadaire (inscription gratuite), ainsi que des formules d'abonnement adaptées à tous les besoins.

FORESTOPIC

9 allée des Vergers – 75012 Paris

<https://www.forestopic.com/fr/>

Contact : Chrystelle Carroy – 06 79 02 89 93

chrystellecarroy@forestopic.com



Forêts de France est la revue leader sur le **conseil aux propriétaires forestiers et professionnels de la filière** forêt-bois.

Dans chaque numéro : l'actualité des régions, le cours des bois sur pied, les chiffres, tendances et marchés de la filière, un dossier spécial sur un enjeu de la forêt, des fiches techniques et juridiques, des petites annonces, l'agenda de la filière, etc.

La revue est publiée sous l'égide de Fransylva, la Fédération des Forestiers Privés de France. Diffusion mensuelle, dix numéros par an, sur abonnement.

Forêts de France

6 rue de la Trémoille – 75008 PARIS

01 47 20 36 32

foretsdefrance@fransylva.fr

<https://www.foretpriveefrancaise.com/>



GreenUnivers, fondé en juillet 2008, est le premier média d'information économique et financière sur les marchés de la transition énergétique en français.

GreenUnivers, c'est :

- Près de 11000 articles sur les cleantech, en France et à l'international, accessibles via un moteur de recherche multicritères
- La possibilité de sauvegarder vos articles ou de les télécharger en PDF pour les consulter plus tard
- Des alertes gratuites hebdomadaire, quotidienne ou par article distribuées à plus de 12000 lecteurs
- Un fil Twitter et un compte LinkedIn pour suivre la rédaction dans ses déplacements

GreenUnivers, c'est aussi :

- Des conférences trimestrielles dont l'accès est réservé en priorité à nos abonnés.
- Un panorama annuel des cleantech en France
- Un Observatoire des start-up des cleantech
- Un Baromètre semestriel des levées de fonds, réalisé pour le Club Cleantech de l'Afic.

GreenUnivers

19, rue Martel – 75010 Paris

01 83 62 75 68

<https://www.greenunivers.com/>



Le Bois International, **seul hebdomadaire français de la filière bois**, s'adresse à tous les professionnels du bois via ses deux éditions, vendues exclusivement sur abonnement.

L'édition verte traite de l'exploitation forestière, la scierie et de la première transformation et inclue 10 numéros par an des «**Rendez-Vous de la Méca**». **L'édition rouge** est dédiée à la seconde transformation : charpente, construction, menuiserie et meuble.

Depuis 1992, Le Bois International propose quatre fois par an des articles à caractères techniques, économiques et juridiques dédiés au bois-énergie, intitulés « **Les cahiers du Bois-énergie** ». Co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie, ils sont publiés avec le soutien de l'Ademe.

Le **journal des annonces** propose chaque semaine 16 pages d'annonces classées, représentant plus de 5.500 annonces par an.

Le Bois International

41, quai Fulchiron « Rive de Saône » - 69005 Lyon

04 78 87 29 40

<http://www.leboisinternational.com/>



Le Journal des Énergies Renouvelables est un **magazine spécialisé à destination des professionnels des énergies renouvelables** : groupes énergétiques, industriels, bureaux d'études, installateurs, consultants, artisans, collectivités territoriales et étudiants se destinant à une activité dans ce secteur.

Il séduira aussi tous les particuliers désireux de mieux comprendre ces énergies d'avenir.

Édité depuis 1985, il suit l'actualité de toutes les énergies renouvelables : solaire thermique, solaire photovoltaïque, éolien, hydraulique, énergies marines, géothermie, biogaz, biocarburants et bois-énergie.

Le magazine propose à ses lecteurs un contenu riche et varié : des dossiers sur les sujets majeurs qui font l'actualité, des reportages de terrain, des portraits d'entreprises et interviews d'acteurs clés, des zooms sur les produits innovants, des brèves et informations issues des territoires, des pages pédagogiques, des analyses de marché et des informations financières, des chroniques juridiques, des pages emplois et formation...

Le Journal des Energies Renouvelables

146 rue de l'Université, 75007 Paris

01 44 18 00 80

<https://www.journal-enr.org/>

ThermPresse

ThermPresse, la lettre hebdomadaire référente
en génie climatique

ThermPresse propose chaque lundi une sélection d'informations rapides, factuelles, fiables **sur le chauffage, la climatisation et la ventilation** : statistiques sur l'évolution du marché, interviews exclusives, comptes-rendus de réunions, colloques et conventions, créations ou rachats d'entreprises, dépôts de bilan, etc.

Tout abonnement ThermPresse permet d'assister aux Agoras & Matinales gratuitement.

ThermPresse Media SARL

5 rue de la Mare à Tissier
91280 Saint-Pierre du Perray
01 69 11 14 88

thermpresse@thermpressemedia.fr

<https://www.thermpressemedia.fr/>